

■ **AVANTIS-Assureur maladie**, à Orsières, CH-621.7.002.661-0, assurer ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de la maternité, des accidents, de l'invalidité et du décès, fondation (FOSC no 192 du 04. 10. 2002, p. 17, publ. 672318). Nouvelle autorité de surveillance: Département fédéral de l'Intérieur, par l'Office fédéral de la santé publique, 3003 Berne. Personnes et signatures radiées: Abbet, Jean-Marie, de Vollèges, à Vollèges, membre, avec signature collective à deux; Mariéthoz, Philippe, de Nendaz, à Nendaz, membre, avec signature collective à deux. Inscription ou modification de personnes: Piasenta, Pierre-Angel, de Salvan, à Martigny, membre, avec signature collective à deux [précédemment: à Salvan, fondé de pouvoir, avec procuration collective à deux]; Tomare, Gilbert, de Bourg-Saint-Pierre, à Bourg-Saint-Pierre, membre, sans droit de signature; Dal Pont, Pierre, de Bagnes, à Martigny, organe de révision.

Journal no 480 du 04.04.2007
(03880642 / CH-621.7.002.661-0)